

# Vol au dessus d'un nid de provie à Toulouse

*A Toulouse, le principal hôpital public n'est pas franchement hospitalier avec les femmes désireuses d'avorter. Prochoix-Toulouse a enquêté...*

Peut-être parce qu'il est cité le premier sur la liste officielle des C.I.V.G toulousains, l'hôpital public de la Grave est le lieu vers lequel se tourne une majorité de femmes et surtout de jeunes filles désirant avoir recours à l'I.V.G. Malheureusement, ce n'est pas la meilleure porte à laquelle frapper. Nombreux témoignages édifiants sur le Centre de Planification Familiale de cet établissement nous ont en effet alertés :

- Carole s'y est rendue pour prendre la pilule du lendemain après un " accident " de préservatif. Elle a dû subir une heure de culpabilisation et de véritable leçon de morale avant d'obtenir la pilule demandée. Ce qui lui était reproché: l'avoir déjà prise quatre ans auparavant dans ce même centre. Cela était, pour la sage femme qui l'a accueillie, une attitude complètement irresponsable. Son discours semblait vouloir signifier : si tu ne sais pas gérer correctement ta contraception, essaye l'abstinence ! Alors qu'au contraire, prendre les devants, en allant dès le petit jour avaler la pilule du lendemain, semble être un comportement opportun ; sans compter que deux préservatifs qui "pètent" en 4 ans, c'est plutôt un quota honorable, au vu de la précipitation dont on sait faire preuve parfois !

- Sophie enceinte de 3 semaines et ayant fait le choix d'avorter s'est adressée à ce planning, espérant trouver des réponses à toutes les questions qu'elle se posait et que l'on se pose naturellement dans cette situation puisque, répétons-le, toute information sur l'avortement et encore aujourd'hui interdite. Sophie donc décroche son téléphone pour avoir un rendez-vous et savoir quelle est la marche à suivre pour interrompre sa grossesse. Elle s'est vu quasiment raccrocher au nez. Motif invoqué : "on ne peut rien pour vous" . Aucun autre éclaircissement ne lui a été donné, ni pour justifier ce refus, ni pour l'aiguiller dans ses démarches. La seule explication que nous voyons, si tant est qu'il faille trouver

des excuses à ce genre d'attitude, est que nous étions en plein mois de juillet, les congés du personnel pourraient donc être la cause de l'impossibilité de ce service à faire son travail.

- Nathalie, mineure sortant de foyer, donc en rupture totale avec sa famille, souffrant de malnutrition car en fugue depuis des mois, s'inquiète de ne plus avoir ses règles. Elle appelle donc à La Grave pour faire un test de grossesse et, le cas échéant, avoir recours à une IVG. Elle est à ce moment de sa vie totalement désespérée, voire franchement dépressive, commence à perdre complètement pied vis-à-vis de la réalité, et quand la sage femme qui est au bout du fil lui demande la date de ses dernières règles, elle se trouve dans l'incapacité de lui

répondre. Un mois, deux mois, peut-être trois ? Non, vraiment elle ne s'en souvient plus. La sage femme se permettra donc de conclure après cette seule conversation téléphonique que Nathalie a certainement dépassé les délais légaux et donc

aucun rendez-vous ne saurait être pris dans le service ni pour vérifier le diagnostic téléphonique, ni pour aider Nathalie d'une quelconque autre manière (sic !)

- Quant à Nora, la quarantaine fleurissante, elle s'est vue refuser les services de ce centre pour avoir " avoué " lors d'un premier entretien avoir déjà eu recours à l'IVG quelques dizaines d'années auparavant. On lui expliqua donc très poliment que le " redoublement " était peu accepté dans le service et qu'il valait donc mieux qu'elle révise son choix, ( puisqu'après tout elle était mariée et avait déjà un enfant , et que quand y'en a pour trois, y en a pour quatre !) ou qu'elle aille ailleurs. Inutile de préciser que quand une femme arrive enfin à décrocher un rendez-vous, le personnel Pro-Vie largement infiltré dans ce service profite des entretiens sociaux prévus, dans le cadre légal de l'I.V.G, pour culpabiliser et dis-

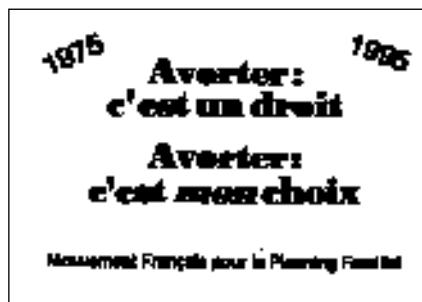
suader celle-ci d'avorter. Nos inquiétudes ont été confirmées fin Avril 1999 : un commando des "Survivants à l'avortement légalisé" s'est acharné devant le service de maternité situé dans ce même hôpital. (voir *ProChoix* n°10).

Les militant(e)s CGT du personnel des hôpitaux de Toulouse ont été les seuls à réagir et à résister à cette attaque. Comme nous, ils déplorent que la direction de l'hôpital et les forces de l'ordre n'aient pas été promptes à réagir pour assurer la nécessaire tranquillité des hospitalisées et consultant(e)s. A ce jour, aucune plainte de la direction n'a été déposée concernant le délit d'entrave à l'I.V.G commis par ce groupe d'agités que sont les Survivants, dont la prose, rappelons-le, tend à relativiser les crimes nazis.

Pour finir le lourd C.V de cet hôpital, notons que leur responsable du service gynéco-obstétrique s'est exprimé début Juillet au micro de France-Inter pour condamner l'éventualité d'allonger les délais légaux français de deux semaines, prétextant que la limite d'un point de vue médical était déjà atteinte. Ouvrir la possibilité d'avorter à 12 semaines d'aménorrhée au lieu de 10 aujourd'hui lui semble mettre profondément la santé des femmes en danger, alors que nous serions toujours bien en deçà de ce qui se pratique en Espagne, et chez d'autres de nos voisins.

Tout cela ne saurait être une coïncidence, une connivence manifeste existe: les provies se cooptent afin de noyauter certains services et détruire nos droits de l'intérieur. Nous dénonçons vivement la politique de l'hôpital de La Grave et de son centre de planification familiale. En conséquence de quoi, nous appelons au boycott de cet établissement.

Marie-Louise Giraud pour ProChoix-Toulouse



## adresses

D'autres établissements sauront vous recevoir convenablement :

- Secteur public: Hôpital Joseph Ducuing 15 rue de Varsovie 31300 Toulouse (M° Saint Cyprien) : 05 61 77 34 00
- Secteur privé : Clinique Sarrus-Teinturiers 49 allées Charles de Fitte 31076 Toulouse Cedex (M° Saint Cyprien) : 05 61 77 33 33